



Listen to this article

Est-il possible de rencontrer quelqu'un que la pensée de la mort et de l'au-delà n'ait jamais effleuré ? Certains se demandent s'il existe ou non une sorte de vie Future.

D'autres, tout en admettant une vie future, se posent la question de savoir si c'est une vie de bonheur ou de tourments.

Nous connaissons tous des personnes nobles et généreuses, ne revendiquant aucune attache religieuse, qui sont cependant des voisins agréables, des hommes d'affaires honnêtes, toujours prêts à rendre service à ceux qui se trouvent dans l'embarras, et qui, s'ils ne sont pas assez bons pour aller directement au ciel après leur mort, le sont trop pour qu'on les considère comme perdus pour toujours.

Bien des chrétiens ont assez de sincérité pour reconnaître qu'ils n'observent pas toujours d'une manière rigoureuse les principes de justice, sans qu'on puisse les considérer pour cela comme de mauvais chrétiens. Que deviendront-ils ?

Voici ce qui arriva à l'un d'entre eux. Dans un songe, Jacques Durand se vit mourir et comparaître devant le Juge suprême de l'Univers. Pendant sa vie, il avait suivi régulièrement le culte public et s'était même appliqué à lire la Bible ; mais, quand il était énervé, il parlait à tort et à travers. Pour cette raison, dans son rêve, l'entrée du ciel lui fut refusée. Il se réveilla en sursaut criant : « Non, pas en enfer ! Pas en enfer !!! »

Cette anecdote ne porte pas la marque d'un esprit biblique. Elle ne fait que mettre en relief, d'une part, le peu d'assurance qu'éprouvent ceux qui meurent et, d'autre part, la perplexité quasi-générale sur ce chapitre de l'au-delà. Combien même n'ont jamais entendu parler de Jésus, du seul nom donné sous le ciel par lequel l'homme puisse être sauvé !

Et puisqu'il est impossible d'échapper à la mort, qu'arrive-t-il après avoir sauté le pas ? Nous laisserons délibérément de côté les traditions dogmatiques pour ne retenir que les

déclarations de la Bible. Tous les chrétiens acceptent cette autorité scripturale et savent qu'elle envisage ces questions de premier plan : la vie, la mort et l'au-delà.

Trouve-t-on, dans la Bible, des idées susceptibles de justifier la frayeur de Jacques Durand : aller en enfer pour y être torturé par des démons incombustibles ? Il n'est pas impossible d'être renseigné là-dessus. C'est même à la portée de tous.

L'Ancien Testament emploie 64 fois le mot enfer. C'est par ce mot qu'on a traduit le mot hébreu Shéol. Ce même mot hébreu a été également traduit par « séjour des morts », « tombeau » et aussi par « fosse ». Or, le même mot hébreu répond toujours à la même idée et devrait toujours être traduit par le même mot français.

C'est au chapitre 37 et au verset 35 du livre de la Genèse que le mot Shéol se rencontre pour la première fois dans l'Ancien Testament. Il y est parlé de Jacob, serviteur de Dieu, affligé de la perte de son fils Joseph. Il le croyait mort et dit : « Je rejoindrai en pleurant mon, fils dans le » séjour des morts » ». Jacob s'est servi dans cette circonstance du mot Shéol, Il pressentait que sa grande douleur l'acheminerait vers le Shéol, l'enfer où, d'après lui, son fils se trouvait déjà.

Or, Jacob était un fidèle serviteur de Dieu et Joseph de même. Pourquoi donc iraient-ils en un lieu de tortures après leur mort ? Car, par définition, l'enfer est un lieu de tourments. Tous deux étaient trop bons pour être suppliciés. Il n'en demeure pas moins que Jacob s'attendait à aller en enfer après sa mort.

LA PRIERE DE JOB

Allons plus loin. Job était aussi un homme de Dieu. La Bible affirme qu'il était intègre et droit (Job 1 : 8), bref, un homme tellement saint qu'il paraissait assuré d'aller directement au ciel après sa mort. Pourtant il n'envisage pas cette alternative.

Bien que reconnu juste, Dieu le laissa laminer par la calamité et la souffrance. Sa patience est devenue proverbiale (Jacques 5 : 11). Pourtant, le moment vint où il sentit que la mort était préférable aux maux incessants qu'il endurait et aux paroles accablantes de ses amis, de ses parents et de sa propre femme. Alors il s'adresse à Dieu et, de son abîme de misère, le prie en ces termes : « Oh ! Si tu voulais me cacher dans le séjour des morts [enfer], tu me mettrais à couvert jusqu'à ce que ta colère soit passée ! »

Job s'est aussi servi de ce mot hébreu Shéol, traduit ici par séjour des morts. C'est l'enfer de la Bible. Et voilà l'exemple d'un homme souffrant moralement et physiquement jusqu'à l'agonie ! Il avait perdu ses enfants, son gros et son menu bétail. Sa femme s'était tournée contre lui et il était couvert d'ulcères rongeurs. Or, il est bien certain qu'il n'a pas demandé à Dieu de le cacher en un lieu où il souffrirait davantage sans aucun espoir d'en sortir (Job 14 : 13).

Pourquoi Job sollicitait-il d'aller en enfer ? Parce qu'il savait que l'enfer est un état de repos et de silence. Salomon, l'homme le plus sage de l'Ancien Testament, écrivain inspiré de Dieu, affirmait aussi en parlant du Shéol ou enfer, qu'on n'y trouve « ni science, ni sagesse, ni action, ni pensée » (Ecclésiaste 9 : 10). Job ne devait pas l'ignorer non plus et c'est pourquoi il priait Dieu de le laisser mourir et de l'envoyer en enfer, au shéol...

Il était las de souffrir. Il aspirait à voir un terme à cette souffrance. Sachant que la mort le lui apporterait à coup sûr, il va jusqu'à demander (voir le chapitre 3) pourquoi il n'est pas mort en bas âge, « Que ne suis-je mort, dit-il, dès le sein de ma mère ! Je serais couché, t'aurais du repos, je dormirais et je serais tranquille. »

Il aspirait à cette condition de tranquillité et de repos dans l'inconscience avec « les rois et les arbitres du monde », avec « les grands et les petits », avec « les princes » et avec « les méchants ». « Dans cet état de mort, déclare-t-il, les méchants ne tourmentent plus personne ; là se reposent les hommes dont les forces sont épuisées. Là, les captifs n'entendent plus la voix de l'opresseur. » (Job 3 : 13-19).

Quelle chose surprenante ! Ainsi donc, à la mort, les enfants, les rois, les princes, les arbitres, les grands, les petits, les mauvais et les fatigués vont tous en un même lieu, en un lieu de tranquillité, de repos, de sommeil, d'inconscience. Rien d'étonnant que Job, délaissé par sa femme et par ses amis, corrodé par les ulcères, ait désiré y descendre.

Sa conception de l'enfer différait — cela est clair — dans son essence, de l'idée que certains s'en font encore. Mais autre chose aussi nous frappe. Non seulement Job souhaitait aller en enfer, mais il espérait en revenir un jour. Il priait : « Oh ! Si tu voulais me cacher dans le séjour des morts [Shéol]... jusqu'à ce que ta colère soit passée ! Si tu me fixais un terme après lequel tu te souviendrais de moi ! Tu appellerais et je répondrais ; tu désirerais revoir l'oeuvre de tes mains. » (Job 14 : 13-15).

Ainsi Job ne comptait rester dans l'enfer biblique que jusqu'à ce que la « colère » de Dieu fût passée. Et que voulait-il dire lorsqu'il parlait de cette « colère de Dieu » ? L'apôtre

Paul y fait allusion. Il écrit qu'elle « est révélée du ciel contre toute impiété » (Romains 1 : 18). Cette colère n'est autre que la condamnation du péché, du monde. Le même apôtre déclare en outre : « La condamnation s'étend à tous les hommes. » (Romains 5 : 18). Cette condamnation n'est pas autre chose que la mort, manifestation de la colère ou réprobation divine contre un monde engagé à fond dans le mal.

Remarquons encore que l'espoir de Job d'être délivré de l'enfer lorsque la colère de Dieu serait passée n'était pas une illusion puisque Jésus lui-même a abondé dans son sens. Il a dit en effet que : « L'heure vient où tous ceux qui sont dans les sépulcres entendront sa voix et en sortiront. » (Jean 5 : 28).

Et voici notre conclusion : Comparée à la conception de Job, homme de Dieu, la croyance à l'enfer traditionnel s'avère finisse en trois points principaux :

1° L'enfer n'est pas un lieu où Dieu exerce une quelconque vengeance contre les humains, mais un étal dans lequel aussi bien les bons que les méchants échappent aux maux qui frappent les hommes comme conséquence de leur engagement dans le mal.

2° C'est une condition d'inconscience, de repos et non de tourments.

3° Et, ce qui est plus important encore, ceux qui vont en enfer, selon In Bible, ne sont pas condamnés à y demeurer éternellement. Ils en sortiront nu contraire et auront l'occasion de vivre à nouveau sur la terre en un temps où le péché et la mort ne seront plus.

L'ENFER DOIT ETRE DETRUIT

Le livre du prophète Osée, chapitre 13 verset 14, met en relief une belle promesse faite par Dieu. Le Seigneur y exprime son intention de détruire l'enfer. Le lecteur peut ne pas saisir tout de suite l'immense souffle d'espérance qui passe dans cette promesse pour la raison qu'ici le mot hébreu Shéol se trouve traduit par sépulcre. Mais dès qu'on se rend compte que c'est du seul enfer de l'Ancien Testament qu'il est question, elle revêt un caractère vraiment consolant. On lit : « Je veux les délivrer de la puissance du sépulcre [shéol] et les arracher à la mort. O mort, où sont tes ravages ? O sépulcre [shéol] je serai ta destruction ! »

Nous avons établi précédemment que l'enfer n'est autre chose que la condition de mort. D'autre part, l'apôtre Paul affirme que Christ détruira la mort (I Corinthiens 15 : 26). Ainsi la déclaration apostolique rejoint la parole du prophète. Ensemble elles donnent l'assurance que l'intention de Dieu n'est nullement de tourmenter. « Dieu est amour », dit la Bible qui n'avance nulle part qu'un enfer de feu et de soufre ait été préparé pour y martyriser des créatures humaines (1 Jean 4 : 8-16). Elle fait ressortir au contraire l'idée de la bonté du Créateur de l'Univers.

L'ENFER DANS LE NOUVEAU TESTAMENT

Les textes du Nouveau Testament relatifs à l'enfer s'accordent avec ceux de l'Ancien. Le Nouveau Testament a été écrit en langue grecque et utilise trois mots traduits par « enfer » dans les Bibles françaises. Un de ces mots est « Tartaroo » [A titre documentaire, le texte où se rencontre le mot « Tartaroo » (rapprocher du mot français Tartare) est celui de la seconde épître de Pierre, chapitre 2, verset 4.] qu'on ne rencontre qu'une fois sans qu'il soit question de la condition de mort des êtres humains. Nous ne nous écarterons donc pas du sujet. Le second de ces mots grecs traduit par enfer est « Geenna » et le troisième est « Hadès ».

La Géhenne n'est autre chose que l'ancienne vallée de Hinnom. Cette vallée s'étendait en dehors de l'ancienne ville de Jérusalem et servait de décharge publique pour les débris et détritiques de la ville. C'était aussi un lieu d'incinération. Le « feu d'enfer » du Nouveau Testament est le feu qu'on entretenait sans cesse dans cette vallée pour y brûler les déchets de la ville.

Beaucoup se sont demandé où le « feu de l'enfer » dont parle la Bible pouvait bien se trouver. Il brûlait simplement hors des murs de la ville de Jérusalem. Or, ces feux n'existent plus depuis longtemps et Jésus savait qu'un jour viendrait où ils s'éteindraient. Le Christ n'a certes pas voulu dire que TOUS les méchants de la terre iraient brûler à Jérusalem après leur mort dans les brasiers de la vallée d'Hinnom. Cette vallée et ses foyers ardents ont tout simplement servi à illustrer la destruction de ce qui est nuisible. Et nuisibles seront en effet tous ceux qui, après s'être vu offrir une occasion de salut et de vie éternelle, continueront volontairement à s'opposer à Dieu et à ses justes lois.

La vallée d'Hinnom ou Géhenne ne représentait pas un lieu de tortures. C'était un symbole

de destruction totale. Telle était la pensée de Jésus lorsqu'il disait : « Ne craignez pas ceux qui tuent le corps... Craignez plutôt celui qui peut faire périr l'âme et le corps dans la Géhenne. » (Matthieu 10 : 28). Là Jésus soulignait le fait que le feu de la Géhenne ou « feu d'enfer » était une image de destruction et non de tourments.

LE « ADES » DU NOUVEAU TESTAMENT

Le mot Hadès est également traduit par « enfer » ou encore par « sépulcre ». Il a exactement le même sens que le « Shéol » hébreu et représente la condition de mort. L'apôtre Pierre rappelle un texte de l'Ancien Testament, PS. 16 : 10, pour montrer que le corps de Jésus « reposerait plein d'espérance », tandis que son âme irait au Shéol. Il se base sur cette déclaration prophétique pour prouver que Jésus a été effectivement ressuscité, tiré de l'état de mort, le prophète ayant prédit que Jésus ne serait pas laissé en enfer (Actes 2 : 27-31).

Si l'enfer était vraiment un lieu où les méchants sont tourmentés pour toujours, il serait dès lors bien surprenant que Jésus, le saint par excellence, y soit allé. Loin d'y rester, Jésus fut tiré de la demeure des morts le troisième jour. Et ceci prouve une fois de plus, d'abord que les justes sont susceptibles d'aller en enfer aussi bien que les méchants, et ensuite que ceux qui vont en enfer n'y restent pas nécessairement pour toujours. De tout ce qui précède nous pensons pouvoir tirer ferme la conclusion que l'enfer n'est pas du tout un lieu de tourments. Il ne paraît pas concevable en effet que le Créateur eût toléré que son saint Fils Jésus fût tourmenté par le diable et ses anges, même pendant trois jours.

LES CLEFS DE L'ENFER

La tradition prétend que Satan détient les clefs de l'enfer. Or, dans le livre de l'Apocalypse chapitre 1, verset 18, Jésus, parlant de sa propre mort et de sa résurrection, déclare posséder lui-même les clefs de la mort et de l'enfer. Ce détail vaut à la fois d'être remarqué en même temps qu'il console. Si Jésus possède les clefs de l'enfer, il y a lieu d'espérer pour tous ceux qui s'y trouvent. Ce Jésus plein d'aménité qui guérissait les malades sans rien en attendre en retour, qui purifiait les lépreux, libérait les possédés des démons et ressuscitait les morts, fera usage un jour des clefs de l'enfer pour en ouvrir les portes et en libérer les prisonniers. Telle est précisément la bonne nouvelle de délivrance que la Bible annonce. Telle est l'oeuvre glorieuse de « résurrection des justes et des injustes » que Jésus opérera

en son temps (Actes 24 : 15).

Quand Jésus affirme posséder les « clefs de l'enfer » il n'est évidemment pas question de clefs ordinaires. C'est une expression figurée. Celui qui détient la clef d'un édifice a le droit et le pouvoir d'en ouvrir les portes. Le grand apôtre Paul dit en parlant de Jésus qu'il est mort, qu'il est ressuscité et a reçu pouvoir et autorité « sur les morts et sur les vivants » (Romains 14 : 9).

Le chrétien sait que Jésus est son Seigneur et se soumet à son autorité. Le grand apôtre Paul déclare qu'il est de plus Seigneur des morts. Et ceci se comprend puisqu'il a en sa possession les « clefs de l'enfer ». Ainsi, toute action future concernant les morts relève de Jésus. Il était l'ami compatissant des pauvres et des délaissés. Il leur faisait du bien gratuitement, et on peut dire certain que les bénédictions en faveur des morts seront dispensées dans le même esprit. Jésus a condamné les chefs religieux de son temps qui exigeaient du peuple de l'argent pour rémunérer leurs services. Il est tout aussi certain qu'il n'approuve pas ceux qui, aujourd'hui, font trafic des âmes humaines.

De même qu'il est parlé des clefs, il est aussi fait allusion aux « portes de l'enfer » (Matthieu 16 : 18). Jésus interrogea un jour ses disciples et leur demanda : « Qui dit-on que je suis ? » Il ne parut pas entièrement satisfait de leur réponse. « Et vous, leur dit-il, qui dites-vous que je suis ? » (Matthieu 16 : 15).

A cette question directe Pierre répondit : « Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant. » (Matthieu 16 : 16). Alors Jésus dit à Pierre : « Tu es heureux Simon, fils de Jonas, car ce n'est pas la chair et le sang qui t'ont révélé cela, mais mon Père qui est dans les cieux... Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. » (Matthieu 16 : 17-18).

On a fait un usage bien abusif de cette déclaration du Maître à Pierre. On a prétendu que l'Eglise de Christ était bâtie sur Pierre. C'est minimiser la hauteur de vue de Jésus. Quand il dit : « Tu es Pierre » il se sert du mot grec « petros » qui veut dire « une pierre, un caillou ». Mais quand Il dit : « Sur cette pierre je bâtirai mon Eglise », Il emploie un mot grec différent, « petra », qui signifie une « masse rocheuse ». Jésus a mis en opposition le nom de Pierre à la vérité massive, inébranlable et aussi solide qu'un roc, sur laquelle son Eglise serait édifiée. Il a fait un jeu de mots intraduisible. Qu'est-ce donc que ce rocher sur lequel

l'Eglise de Christ est construite ? Pierre a déclaré plus tard que Christ — et non lui-même — est la principale pierre d'angle de l'édifice (1 Pierre 2 : 4-6). « Tu es le Christ », avait-il affirmé. C'est cette déclaration qui constitue le fait solide servant de base à l'édification de l'Eglise. Ailleurs, l'apôtre Paul déclare que « personne ne peut poser un autre fondement que celui qui a été posé, savoir Jésus-Christ » (I Corinthiens 3 : 11).

Dans quel sens n'est-il pas possible que les « portes de l'enfer » prévalent contre l'Eglise ? Nous croyons avoir suffisamment établi tant par le Nouveau Testament que par l'Ancien, d'une part, que les bons comme les méchants vont en enfer après leur mort, et, d'autre part, que l'enfer n'est pas autre chose que la condition de mort. Les justes et les méchants passent, les uns et les autres, au terme de leur vie dans cet état d'inconscience. Là, aucune souffrance, mais un sommeil tranquille, un repos sans rêve. Or, ce sommeil de mort ne durera pas éternellement. Jésus se servira des « clefs de l'enfer » pour en ouvrir les « portes » et en libérer les prisonniers. Chaque vrai chrétien, chaque membre de la véritable Eglise de Christ, sera d'abord éveillé de ce sommeil de la tombe. C'est ce que les Ecritures appellent « la première résurrection ». Les portes de l'enfer ne prévaudront pas et ne les retiendront pas dans les liens de la mort. Jésus lui-même étant ressuscité des morts se servira du pouvoir que Dieu lui a conféré et ressuscitera tous ses disciples fidèles. Ceux-ci « régneront avec Lui pendant mille ans » (Apocalypse 20 :4-6).

Tous ceux qui se trouvent dans l'enfer, dans les liens de la mort, reviendront sur la terre. C'est une promesse établie par le texte d'Apocalypse 20 ; 7, 8, 12, 14, où l'apôtre Jean déclare avoir constaté, dans sa vision prophétique de l'avenir, que la mort et l'enfer rendraient leurs morts. La Bible affirme qu'ils reviendront, sur la terre, pour y être instruits, corrigés et jugés, ce qui ne sera pas si facile. On ne se moque pas de Dieu et l'homme moissonne ce qu'il a semé. La purification ne consistera pas en une souffrance physique, mais en une correction conforme à la justice sous le gouvernement rigide du grand Juge, Christ. Les riches et les pauvres, les grands et les petits seront traités de la même manière. Ils reviendront tous et auront l'occasion de saisir la vie éternelle sur la terre où il n'y aura plus ni maladie, ni deuil, ni mort (Apocalypse 21 : 1-4).

Le texte par lequel l'apôtre inspiré annonce que l'enfer rendra ses morts est suivi d'une autre promesse d'après laquelle l'enfer de la Bible, le seul d'ailleurs auquel il convienne de croire, sera lui-même détruit. Jean vit que « la mort et l'enfer étaient jetés dans l'étang de feu et de soufre » (Apocalypse 20 : 14). De tous les éléments destructeurs, le feu est le plus

connu et le plus radical. Dieu s'en sert comme d'un symbole de destruction complète et définitive dans l'image de « l'étang de feu ». Le chapitre suivant de l'Apocalypse 21 : 4 certifie que la mort n'existera plus. Tout ceci concorde avec les promesses de l'Ancien Testament d'après le livre d'Osée, chapitre 13, verset 14, ainsi que nous l'avons déjà vu.

Nous avons, maintenant examiné tous les témoignages de la Bible se rapportant à l'enfer. Et l'on peut en conclure, sans rien forcer, qu'aucun enfer de tourments n'existe nulle part. Aucun texte biblique, ni dans l'Ancien, ni dans le Nouveau Testament, ne s'oppose à cette conclusion déterminative.

OÙ L'ERREUR COMMENCE

L'origine de la théorie des tourments éternels doit être recherchée dans le premier, le plus qualifié et le plus universel mensonge que jamais oreille humaine n'ait entendu. Ce mensonge fut l'œuvre de Satan lui-même, qui prit soin de l'insinuer à notre mère Eve par le « Serpent ». Dieu avait dit à nos premiers parents qu'ils mourraient le jour où ils mangeraient du fruit défendu. Or, Satan prit le contre pied de cette déclaration disant : « Vous ne mourrez nullement. » (Genèse 3:4).

La Bible pose aussi que le diable a pratiquement induit en erreur le monde entier, ce qui est bien vrai, puisque partout on retrouve le principe essentiel du mensonge originel. Il ne se rencontre pas partout sous le même aspect, mais la même mystification se retrouve dans toutes les théories concluant à une survie après la mort tant chez les païens que chez les chrétiens. Toutes les religions enseignent qu'on ne meurt pas vraiment, mais qu'on passe d'une vie à une autre. Partout indirectement, on croit au grand mensonge : « Vous ne mourrez nullement. » On admet volontiers la mort du corps puisqu'il n'est pas possible de nier l'évidence. Mais on prétend qu'il existe dans le corps une particule invisible qu'on appelle « Ame » et que cette âme quitte le corps pour continuer de vivre ailleurs. De fait, on a inventé l'immortalité de l'âme, c'est-à-dire son indestructibilité. Cette théorie n'est pas biblique.

L'âme n'est donc pas immortelle ? demanderez-vous.

Assurément non.

Ce système doctrinaire est un pur produit de l'imagination humaine. L'expression « âme

immortelle » ne se trouve nulle part dans la Bible, par contre le mot « âme » s'y rencontre et même souvent, mais sans jamais se rapporter à une quelconque partie invisible noyée dans notre organisme et susceptible de continuer à vivre après la mort du corps. Au sens biblique, le mot « âme » s'applique à l'homme pris comme un tout, et signifie un être vivant et sensitif.

Le mot « âme » apparaît pour la première fois au chapitre 2 et au verset 7 de la Genèse. C'est là qu'on trouve le récit de la création, par Dieu, de l'âme humaine. Voici ce qu'on y lit : « Alors l'Eternel Dieu forma l'homme de la poussière de la terre ; il souffla dans ses narines un souffle de vie et l'homme devint une âme vivante. » Notez bien que Dieu ne fit pas pénétrer dans les narines de l'homme une âme immortelle, mais un souffle, une respiration. Cette union du corps et du souffle de vie fit que l'homme « devint une âme vivante ».

Ainsi, quand l'homme meurt, l'âme meurt également parce que l'homme est une âme. Cela s'accorde d'ailleurs avec ce que le prophète Ezéchiel (chapitre 18, verset 4) constate :

« L'âme qui pêche c'est celle qui mourra. » Adam, la première âme humaine, s'est rendu coupable de transgression et la mort l'a frappé. La race humaine tout entière engagée dans le même sillon est devenue mortelle, parce que « le salaire du péché c'est la mort » (Romains 6 ; 23). La mort pure et simple — et non des tourments subis après une mort apparente — est le châtement du mal. C'est cette punition et pas une autre qui a été infligée à la race entière. Les cimetières, les convois funèbres, les maladies, les souffrances attestent que « le salaire du péché » a atteint tout le monde.

LE SOMMEIL DE LA MORT

Le Nouveau aussi bien que l'Ancien Testament parlent de la mort comme d'un sommeil. Les Ecritures Saintes disent d'Abraham « qu'il fut, après sa mort, réuni à son peuple » (Genèse 25 : 8). Or, le peuple parmi lequel il vivait était païen. Le fidèle Abraham dort parmi eux. Le roi David « s'endormit avec ses pères » (1 Rois 2 : 11). Quand Lazare, le frère de Marthe et de Marie, mourut, Jésus dit : « Lazare, notre ami, s'est endormi. » (Jean 11 : 11). Quand Lazare fut ressuscité du sommeil de la mort, le récit évangélique rapporte que « le mort sortit » (Jean 11 : 44). La Bible ne précise pas qu'il revient du purgatoire ou (l'un lieu de tortures. La vérité simple est que Lazare dormait dans la mort, inconscient, et que, réveillé de ce sommeil, il « sortit » de son tombeau.

De tous ceux qui ont été rappelés du sommeil de la mort, personne n'a dit le moindre mot relativement à un purgatoire ni à un enfer. Ils n'auraient d'ailleurs pu donner une description d'un lieu qui n'existe pas, ni exprimer l'état d'inconscience totale dans lequel ils s'étaient trouvés. Ils dormaient !

L'espérance glorieuse qu'apporte la Bible ne repose pas sur une négation plus ou moins déguisée de la réalité de la mort. Elle s'appuie sur la promesse que Dieu a faite de rendre la vie aux morts. Job soupira un jour : « Si l'homme une fois mort pouvait revivre ? » (Job 14 : 14). Il ne s'est pas posé la question : « Quand l'homme meurt, est-il vraiment mort ? » Il savait que les morts rentrent dans le néant pour toujours et n'ont d'espoir qu'en une intervention divine. C'est du moins l'enseignement de Jésus confirmé par l'apôtre Paul quand il écrit : « S'il n'y a point de résurrection des morts, Christ non plus n'est pas ressuscité, et par conséquent aussi ceux qui sont morts en Christ sont perdus.. » (1 Corinthiens 15 : 15-18).

Les morts doivent donc ressusciter : c'est une certitude. Jésus dit à Marthe : « Celui qui croit en moi vivra quand même il serait mort. Et quiconque vit et croit en moi ne mourra pas à jamais. » (Jean 11 : 25-26). Il détient les clefs de la mort et s'en servira : Il ouvrira cette grande prison et en libérera les captifs.

LE PURGATOIRE

Le terme « purgatoire » ne se rencontre pas dans les traductions de la Bible. Nulle part on ne trouve la moindre trace de la doctrine traditionnelle du purgatoire. Par contre, la Bible développe la pensée d'une purification de la race humaine. Or, chacun conviendra que les peuples du monde ont grand besoin d'être purifiés ; que tous les hommes sont imparfaits, bien au-dessous du niveau de justice indispensable pour être jugés dignes de vivre pour toujours dans un état de paix et de bonheur.

Le « purgatoire » imaginé au Moyen Age n'a rien de biblique, ni dans sa nature, ni dans le temps. Ce dogme prétend que ceux qui ne sont pas assez bons pour aller au ciel au moment de leur mort effectuent un stage au purgatoire, y endurent des souffrances et, après avoir été purifiés, vont au ciel. Or, la Bible avons-nous vu est affirmative sur ce point que tous, bons ou méchants, saints ou pécheurs, sombrent dans le néant à la mort et demeurent dans l'inconscience de ce sommeil jusqu'à la résurrection. A la résurrection, les enfants de Dieu

recevront, selon la Bible, une récompense céleste. Ils seront unis à Jésus et exerceront, avec Lui, une œuvre de bénédictions à l'endroit des autres humains pendant une période de mille ans,

Au cours de cette période de mille ans, ceux qui n'appartenaient pas à ce corps fidèle de Christ seront réveillés eux aussi du sommeil de la mort pour vivre de nouveau sur la terre, comme êtres humains. Pendant le règne de Christ, ils seront débarrassés de leurs imperfections et préparés à la vie éternelle sur la terre. Les mille ans du règne de Christ seront pour tous les peuples de la terre une période de purification qui les libérera du mal, du péché et de la mort.

NECESSITE DU SACRIFICE DE JESUS

Mais, il n'est pas seulement question de purifier la race humaine de la souillure du péché. Comme nous l'avons vu, elle porte en elle-même le châtement attaché au péché, c'est-à-dire la mort, le retour au néant. Et le genre humain serait toujours resté dans la mort si l'amour de Dieu n'était pas intervenu dans un sens de substitution. Ce remplacement, volontairement consenti, fut l'œuvre de Jésus-Christ, le Fils bien-aimé de Dieu. C'est pour cela que Jésus est encore appelé le Rédempteur. C'est Lui, qui délivrera le monde « de la puissance du sépulcre » (Osée 13 : 14).

Le prophète Esaïe annonce : « Il a été meurtri à cause de nos péchés, brisé à cause de nos iniquités. Le châtement qui nous donne la paix est tombé sur Lui, et, c'est par ses meurtrissures que nous avons la guérison. » (Esaïe 53 : 5). L'apôtre Paul écrit en parlant de Jésus qu'il « s'est donné lui-même en rançon pour tous » (I Timothée 2 : 6). Jésus dit à ses disciples : « Le pain que je donnerai c'est ma chair que je donnerai pour la vie du monde » (Jean 6 : 51). Toutes ces déclarations du Fils de Dieu posent nettement que la condition essentielle pour être sauvé et retrouver la paix avec Dieu ne réside nulle part ailleurs que dans l'œuvre rédemptrice de Christ. L'apôtre Pierre déclare « qu'il n'y a sous le soleil aucun autre nom par lequel nous devons être sauvés » (Actes 4 : 12).

Le sacrifice de Christ ne suffit cependant pas pour échapper à la mort. Il faut encore que l'homme se repente de ses œuvres mauvaises et accepte le don qui lui est fait. Il lui faut reconnaître la rançon de Christ en sa faveur et faire effort pour sortir du mal, être libéré et purifié de son influence. Les conseils bibliques propres à assurer cette purification

interviendront à un moment précis de l'évolution du plan divin pour la rédemption et le salut de l'humanité.

PURIFICATION AVANT LA MORT

Comme nous l'avons vu, le purgatoire n'est autre chose qu'une condition de purification ou de nettoyage. La Bible parle souvent de purification des péchés, mais d'une manière bien différente de la conception traditionnelle. D'après elle, la purification des enfants de Dieu a lieu avant leur mort.

« Purifions-nous de toute souillure de la chair et de l'esprit », écrit l'apôtre (2 Corinthiens 7 : 1). Le chrétien doit, réaliser cette condition avant sa mort et non après. Jésus s'est comparé à un pied de vigne dont les sarments sont ses disciples (Jean 15 : 1-8). Le Père céleste émonde tout sarment qui porte du fruit pour qu'il en porte davantage. C'est une œuvre de redressement qui s'opère avant la mort — pendant qu'on porte du fruit — et non après.

Pierre, dont les paroles font autorité dans l'Eglise, écrivait aux chrétiens : « Mes bien-aimés, ne trouvez pas étrange d'être dans la fournaise de l'épreuve comme s'il vous arrivait quelque chose d'extraordinaire. Mais, réjouissez-vous dans la mesure même où vous avez part aux souffrances du Christ, » (1 Pierre 4 : 12-13). On parle ici d'une fournaise conjointement avec la purification chrétienne. Observons cependant qu'il ne s'agit pas d'un feu littéral qui tourmente après la mort, mais de raffinement qui affecte le chrétien pendant cette vie.

L'apôtre Paul écrit de son côté : « Car le Seigneur châtie celui qu'il aime et il frappe de ses verges tous ceux qu'il reconnaît pour ses enfants » (Hébreux 12 : 6). Rien dans ce texte ne donne à entendre que Dieu frappe ses enfants après leur mort. Au contraire, si nous aimons le Seigneur et s'il nous aime, il s'occupe de nous. Il est même normal d'être éduqué, discipliné par Lui, dans cette vie, pour mieux pénétrer le sens de sa volonté et s'y conformer davantage.

Le Seigneur permet l'épreuve. Mais le chrétien doit aussi intervenir de bon gré contre lui-même. L'apôtre Paul disait : « Je traite durement mon corps et je le tiens assujetti, de peur qu'après avoir prêché aux autres, je ne sois moi-même rejeté ! » (1 Corinthiens 9 : 27).

Tous ces passages de l'Écriture montrent que l'œuvre purificatrice doit pénétrer la vie de chaque disciple du Maître. L'Écriture révèle encore que ce souffle purificateur a pour but de rendre les chrétiens conformes au Seigneur. L'apôtre Paul n'écrit-il pas que la volonté de Dieu est que tous ceux qui sont appelés sont destinés à être conformes à l'image de son Fils ? (Romains 8 : 28-29). De nombreuses promesses établissent que ceux qui se repentent de leurs péchés, qui acceptent Jésus comme leur Rédempteur, qui marchent fidèlement sur ses traces seront, à la résurrection des morts, réunis à Jésus dans sa demeure céleste, régneront avec Lui pendant mille ans et béniront le reste du genre humain demeuré sur la terre.

MILLE ANS DE PURGATOIRE

La purification dont nous venons de parler concerne une toute petite minorité. Jésus a appelé ce nombre restreint un « petit troupeau » et a ajouté : « Il a plu au Père de vous donner le Royaume » (Luc 12 : 32). Ces fidèles disciples collaboreront avec Jésus au rétablissement de la race humaine sur la terre.

Pendant ce règne de mille ans, le genre humain en général fera d'heureuses expériences. Il sera graduellement assaini, épuré de toutes les imperfections consécutives à la chute d'Adam. Ce règne de mille ans, au cours duquel Jésus et son Eglise gouverneront la terre, est encore appelé un « jour de jugement », « jour » particulier, comme on peut le voir, sous le rapport de la durée (2 Pierre 3 : 8 ; Actes 17 : 31 ; Apocalypse 5 : 10). L'œuvre de « jugement » de ce jour implique sans doute une règle à la fois éducative et inflexible. Le prophète déclare : « Le Seigneur sera le juge de peuples puissants, même des plus éloignés » (Michée 4 : 3). Et le prophète Esaïe : « Lorsque les jugements de Dieu s'exercent sur la terre, les habitants du monde apprennent la justice » (Esaïe 26 : 9). Jésus sera le grand juge en ce jour-là. « Il jugera avec justice les petits ; il fera droit aux humbles de la terre. Il frappera la terre du sceptre de sa parole et, du souffle de ses lèvres, il fera périr le méchant » (Esaïe 11 : 4).

Ce dernier texte paraît insister sur le fait que, pendant cette période de jugement — ou purification — du monde, ceux qui ne voudront pas se soumettre à la justice, mais continueront à s'opposer à ce qui est bien, seront finalement détruits. Et ceci s'accorde avec la pensée exprimée par l'apôtre Pierre au livre des Actes, chapitre 3, versets 19 à 28. Lorsque Christ reviendra lors de sa seconde venue, le « temps du rétablissement de toutes

choses » sera arrivé. Et il ajoute que « toute âme qui n'écouterà pas ce prophète sera retranchée du milieu du peuple » (Actes 3 : 23). Le prophète dont parle l'apôtre Pierre est Jésus, déjà annoncé par Moïse. Notez en passant que l'apôtre Pierre précise que toute âme « désobéissante » sera détruite.

CEUX QUI DORMENT SERONT REVEILLES

Les bienfaits du royaume seront accessibles à tous, aussi bien à ceux qui sont morts qu'à ceux qui seront en vie lorsque le règne de Christ s'établira. Ceux qui seront alors plongés dans le sommeil de la mort en seront réveillés. Le prophète Daniel écrit : « Beaucoup de ceux qui dorment dans la poussière de la terre se réveilleront » (Daniel 12 : 2). Ces mots « ceux qui dorment dans la poussière de la terre » nous reportent au jardin d'Eden, quand Dieu dit à nos premiers parents : « Vous êtes poussière et vous retournerez dans la poussière. » (Genèse 3 : 19). Et ils affirment aussi que ceux qui, au cours des siècles, sont retournés à la « poussière » doivent être rendus à la vie sur la terre « créée pour être la demeure éternelle de l'homme » (Esaïe 45 : 18). Jésus dit que « l'heure vient où tous ceux qui sont dans les sépulcres entendront sa voix et en sortiront, ceux qui auront fait le bien ressusciteront pour la vie et ceux qui auront fait le mal ressusciteront pour le jugement » (Jean 5 : 28-29).

Ceux qui ont fait le bien sont, avant tout, ceux qui ont marché sur les traces de Jésus, qui ont été purifiés du péché au cours de cette vie. Ils ressusciteront pour la vie, c'est-à-dire qu'ils passeront directement dans la gloire céleste pour vivre et régner avec Christ. Ceux qui auront fait le mal entendront, eux aussi, la voix du Maître et sortiront du tombeau. Mais comme Jésus l'affirme, « ils ressusciteront pour le jugement »

Qu'est-ce que cela veut dire ? Le mot grec traduit par « jugement » est « krisis ». Il a donné notre mot français « crise » et signifie épreuve. On dit par exemple qu'un malade traverse une crise. Cela veut dire qu'il passe par un moment décisif ou un changement intervient en bien ou en mal, soit qu'il recouvre la santé, soit que son cas s'aggrave et aboutisse à la mort.

Ainsi en sera-t-il du genre humain pendant le règne du Messie. Ceux qui auront fait le mal pendant cette vie, — ce qui est pratiquement le cas de tous les humains membres d'une race mortelle soumise au péché —, reviendront de la mort et seront mis à l'épreuve pour la vie

éternelle. Ce sera leur temps de crise ou de jugement. Eclairés sur les intentions de Dieu, ils auront une occasion normale de croire en Lui et d'obéir aux lois de son royaume. S'ils obéissent et acceptent, ils se détourneront du péché, et s'orienteront vers Dieu et la justice. Ils pourront ainsi passer la crise avec succès et cheminer sur la voie qui conduit à la vie.

Mais suivre cette voie exigera un gros effort. Plus on sera descendu bas dans l'imperfection et l'injustice pendant cette vie, plus les épreuves de purification par lesquelles il faudra nécessairement passer pour atteindre la vie éternelle seront sévères. Jésus fait connaître le principe qui présidera à cette œuvre de redressement disant que celui qui a connu la volonté de Dieu et n'a pas agi selon cette volonté, sera battu d'un grand nombre de coups, mais que celui qui, ne l'ayant pas connue, a commis des choses dignes de châtement, sera battu de peu de coups (Luc 47 : 48). En d'autres termes, la rigueur de la discipline dont on sera l'objet, maintenant ou dans la résurrection, sera proportionnelle à l'empressement qu'on montrera à se détacher du mal.

Jésus affirme que ceux qui auront fait le mal pendant cette vie ressusciteront pour le jugement ou « crise ». Mais, être simplement réveillé du sommeil de la mort ne signifie pas être complètement ressuscité. Et cela devient clair quand on considère la profondeur du gouffre au fond duquel l'humanité est descendue, l'immense chemin qu'il lui faut parcourir pour reconquérir cette perfection première qu'Adam connaissait avant d'avoir transgressé la loi divine.

Le retour à la vie est le premier pas vers le rétablissement à la perfection des origines. Les autres pas successifs et progressifs seront fonction de l'empressement mis à obéir et à se soumettre à la volonté de Dieu. La résurrection définitive et réelle s'opérera par paliers, par « crises » ou jugements, chacun d'eux marquant une étape vers la perfection intégrale qui sera le but à atteindre.

LE CHEMIN DE LA SAINTETE

La progression vers la sainteté s'opérera donc au cours d'une période de purification intéressant le monde en général. Le prophète Esaïe la compare à une marche sur un chemin frayé appelé « le chemin de la sainteté » (Esaïe 35 : 8). « Ceux qui sont souillés n'y passeront pas » dit le prophète, bien qu'il leur soit réservé. Et pourquoi ? Parce que ce chemin conduit à la justice, à la perfection et que celui qui y marche ne peut demeurer

volontairement dans un état de souillure.

Le prophète ajoute : « Sur cette route, point de lion, aucune bête féroce n'y passera » (Esaïe 35 : 9). Remercions-en Dieu. Aujourd'hui le diable « rôde autour de nous comme un lion cherchant qui il pourra dévorer » (I Pierre 5 : 8). Mais dès le début du jugement du monde, le diable sera lié et ne pourra plus ni tromper, ni nuire (Apocalypse 20 : 1-3). Aujourd'hui bien des gens se trouvent harcelés par quantité de bêtes féroces figuratives évidemment : l'intempérance sous toutes ses formes et tant d'autres défauts et vices insurmontables qu'il semble impossible d'en être délivré. Or, tout sera changé pour qui empruntera cette route vers la sainteté de la perfection humaines ». Le prophète va plus loin encore : « Ceux dont l'Éternel aura payé la rançon retourneront et viendront dans Sion avec des chants de triomphe ; une allégresse éternelle couronnera leur tête. La joie et l'allégresse seront leur partage ; la douleur et les gémissements s'enfuiront. » (Esaïe 35 : 10). Cette route de l'avenir aboutit à un retour à la vie éternelle pour « ceux dont la rançon a été payée ». Ils retrouveront la santé, la joie et la vie pour toujours.

Qui sont « ceux dont la rançon a été payée » ? L'apôtre Paul répond à cette question. Il dit : « Jésus s'est donné Lui-même en rançon pour tous. » (I Timothée 2 : 4-6). Tous les humains lui appartiennent puisqu'il a racheté toute notre race en offrant sa propre vie sur la croix du Calvaire.

« Ceux dont la rançon, a été payée retourneront avec des chants de triomphe et une allégresse éternelle couronnera leurs têtes ; la joie et l'allégresse seront leur partage ; la douleur et les gémissements s'enfuiront. » Quelle perspective glorieuse ! Certainement, les voies de Dieu sont infiniment plus élevées, que tes nôtres et ses pensées planent au-dessus de nos pensées (Esaïe 55 : 8-9).

DU PURGATOIRE AU PARADIS

La Bible certifie que la terre a été créée pour être la demeure permanente de l'homme et que ce dernier a été créé pour vivre sur la terre et non au ciel. Que l'Église de Christ, formée au cours de l'âge actuel, soit appelée à occuper une position spéciale et céleste avec Jésus, ne change rien au plan que Dieu s'est tracé dès l'origine à l'égard du genre humain en général.

Le prophète Esaïe (45 : 18) expose que Dieu n'a pas créé la terre pour être déserte mais pour être habitée. Cette pensée confirme celle du récit de la Genèse où il est dit que Dieu créa la terre pour être remplie et soumise (Genèse 1 : 27-28).

Cependant, le plan primitif de Dieu n'a, malgré tout, pas échoué. L'homme a transgressé, il est vrai, la loi divine et a mérité la peine de mort qu'il a d'ailleurs subie. Mais, grâce à la rédemption par Jésus, les effets du péché doivent en définitive être écartés. Le plan de Dieu est donc maintenu quant à son résultat final. L'homme a peuplé la terre, quoique d'une race mourante. Mais elle sera rappelée à la vie et restaurée au cours des mille ans de jugement lesquels, croyons-nous, vont bientôt commencer. A la fin de cette période de jugement et de purification — le véritable purgatoire selon les Ecritures — ceux qui auront passé l'épreuve avec succès et auront par conséquent atteint le degré de perfection humaine, vivront à toujours sur cette terre devenue elle-même un jardin, un Paradis.

DU FEU DE PURIFICATION

Par suite d'une incompréhension du symbolisme biblique, beaucoup ont cru que notre planète, la Terre, serait détruite à la seconde venue de Jésus. Cette idée n'est pas scripturale. Les Ecritures Saintes déclarent au contraire que « la terre subsiste toujours » (Ecclésiaste 1 : 4). Les textes prophétiques où il est question du feu symbolique qui doit ravager les éléments mauvais de la société politique et religieuse s'accomplissent avant l'établissement du royaume de Christ.

De nombreux prophètes ont parlé de ce feu symbolique qui doit dévaster les œuvres mauvaises des hommes et purifier le monde en le préparant au nouvel ordre de choses. « Les éléments embrasés se dissoudront. ». (2 Pierre 3 : 10). Il ne s'agit pas de la dissolution du soleil, de la lune et des étoiles, mais des institutions injustes de la société humaine qui doivent être consumées ou anéanties en vue de l'établissement du royaume de Christ.

Après avoir fait allusion à la ruine de ce monde égoïste livré à ses tendances, l'apôtre Pierre rappelle l'intention qu'à Dieu d'établir un ordre de choses nouveau. Il parle de « nouveaux cieux et d'une nouvelle terre où la justice habitera » (2 Pierre 3 : 13). On retrouve cette promesse divine chez le prophète antique, Esaïe, au chapitre 65, versets 17 à 25 de son livre. Il décrit les conditions favorables et heureuses qui existeront alors : « Mes élus bâtiront des maisons et les habiteront. Ils planteront des vignes et en mangeront le fruit. Ils

verront vieillir l'œuvre de leurs mains. »

Ce sera un paradis pour toujours ! Et dans ce paradis terrestre retrouvé ils habiteront en paix. La joie et la vie éternelle seront données à ces millions d'êtres humains qui étaient au fond bien disposés, mais aveuglés par l'ignorance et les superstitions de toutes sortes. Esclaves du péché, il ne coulait pas de source qu'ils acceptassent Christ et devinssent de fidèles serviteurs de Dieu dans cette vie. Dieu n'a jamais eu l'intention de les torturer pour cela. D'autre part, dans la nuit des siècles et dans un silence apparent. Dieu poursuivait la réalisation de son plan pour le retour au bonheur et à la vie de l'humanité entière. Il a envoyé Jésus pour être le Rédempteur du monde. Il a choisi dans le monde des hommes de foi, prêts au sacrifice, qui auront part à sa demeure céleste et seront associés à Christ dans son œuvre future de guérison et de restauration.

Le rétablissement du genre humain à la vie éternelle sur la terre a toujours été le but principal du Plan divin. L'élection d'un « petit troupeau » qui doit vivre et régner avec Christ, n'en est qu'une incidence.

Un coup d'œil d'ensemble sur ce Plan en montre l'harmonie et la coordination parfaites. Malgré les apparences il n'a pas échoué. Des millions d'hommes sont morts sans avoir jamais eu l'occasion de connaître Jésus et son œuvre rédemptrice. Dieu ne les a pas oubliés. L'ère de bonheur pour tous n'ayant pas encore été introduite, ils s'en sont allés dans la mort jusqu'au temps de la délivrance. Alors, ils seront réveillés du sommeil de la tombe. Eclairés et instruits, ils auront l'occasion de vivre sur la terre pour toujours. Tel a été le Plan conçu dès l'origine, par le Créateur, à leur égard.

Aujourd'hui tous les signes annonciateurs de la venue de ces temps heureux se précisent. Les prophéties bibliques relatives à la fin du désordre créé par Satan sont en voie d'accomplissement. Et ceci ne va pas sans apporter « du trouble » partout. Mais, bientôt, le gouvernement de Christ s'affirmera et répandra ses bienfaits, la paix, la joie et la vie sur les masses humaines.

Cette réalisation glorieuse du Plan divin de salut a été exprimée dans la prière bien connue du Seigneur :

« Que votre règne arrive, que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel ! »

Continuons à prier ainsi, confiants dans la réalisation d'un proche accomplissement.

Cahors, Imp. A. Coueslant. — 82.124

Dépôt légal : IV-1951

